

## RÉFORME DES NATIONS UNIES

### CONTEXTE

Depuis la fin de 1956, alors qu'elle connaissait un déficit dans les cotisations demandées des membres et qu'elle avait de la difficulté à financer le coût de la Force d'urgence des Nations Unies, l'ONU a été secouée par une série de crises financières. Au fil des ans, l'Organisation a accumulé une forte dette aux postes de ses activités de maintien de la paix et de son budget ordinaire. Pour compenser ce manque à gagner dans les contributions et pour éviter de perturber ses fonds de trésorerie, l'ONU a épuisé toutes ses ressources financières.

L'actuelle urgence financière a été déclenchée en novembre 1985 lorsque l'Administration américaine a retenu une partie de la contribution des États-Unis pour 1985. La mesure, prise conformément aux dispositions de l'amendement Kassebaum - qui demande une réforme de l'ONU - et de la Loi Gramm-Rudman-Hollings - qui vise à réduire le déficit du budget américain -, a forcé l'ONU à prendre des mesures budgétaires extraordinaires. Ces mesures ont permis de réduire le niveau global des dépenses et de fermer les comptes de 1986 avec un petit excédent. Il semble maintenant que l'année 1987 se terminera également avec un petit solde positif.

La crise financière peut avoir accéléré le processus de réforme de l'ONU, déjà entamé depuis un certain temps au sein de l'Organisation et de ses grandes institutions spécialisées. Un important et fructueux effort pour améliorer le processus de prise de décisions budgétaires à l'ONU s'est cristallisé autour d'une proposition japonaise d'examiner l'administration et le budget de l'ONU (le "groupe de haut niveau"). À l'automne de 1986, l'Assemblée générale a examiné et, après de longues délibérations, endossé le rapport du groupe de haut niveau.

En 1987, l'accent a été mis sur la mise en application. La réforme se poursuit, et le CPC (Comité du programme et de la coordination) devrait être appelé à jouer un rôle clé. De par sa capacité à scruter le processus budgétaire à toutes ses étapes, le Comité est en mesure d'influencer grandement l'orientation et l'efficacité du programme d'activités des Nations Unies.

6

7

8

9

10

11